

**COMITE SYNDICAL**  
Séance du 16 janvier 2020

## **DELIBERATION n°2020-04**

Rapporteur : M. le Président

### **OBJET : Participation du Syndicat mixte à l'édition Start West 2020**

Pour répondre aux besoins de financement des jeunes entreprises innovantes, Nantes Atlantique Place Financière (NAPF) a créé START WEST en 2001, avec le Réseau RETIS (réseau national des Technopoles et Incubateurs) et la CCI de Nantes-Saint-Nazaire. START WEST se positionne donc sur le difficile créneau de l'amorçage et de la création. A l'origine, l'enjeu était d'amener les financeurs régionaux et nationaux à s'intéresser aux projets innovants issus de la recherche publique. Aujourd'hui les entreprises proviennent d'un horizon élargi.

La manifestation START WEST, organisée à l'échelle des régions bretonne et ligérienne vise à faciliter le financement d'entreprises par des investisseurs professionnels et privés. elle se déroule alternativement à Rennes et à Nantes. L'édition 2020 se déroule à Nantes, le 29 avril.

START WEST adresse un appel à candidature d'entreprises en s'appuyant sur les réseaux des technopoles et des diverses structures d'accompagnement. START WEST bénéficie du soutien des collectivités dont la Région des Pays de la Loire. Différents partenaires privés (banques, investisseurs, cabinets conseil, etc.) contribuent également au succès de START WEST.

Les candidatures sont présélectionnées par les membres de ces réseaux. Les entreprises retenues sont présentées à un jury d'investisseurs. Les autres participent à un forum ouvert d'entrepreneurs et investisseurs.

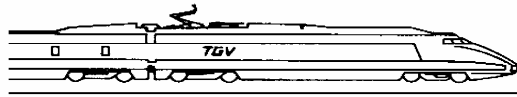
Partie prenante, le Syndicat Mixte (Le Mans Innovation) suscite la candidature de porteurs de projets en sollicitant également les membres de son comité d'orientation. C'est un bon moyen d'encourager des entrepreneurs locaux à préparer une demande d'investissement privé. Pour Le Mans Innovation c'est l'occasion de mesurer et d'observer la dynamique interrégionale d'innovation, il est associé à la sélection des projets et au choix des grandes orientations relatives à la promotion et à l'organisation de la manifestation.

La participation financière de 1000 € TTC du Syndicat à l'organisation de la manifestation permet aux entreprises candidates adressées par Le Mans Innovation de s'affranchir des frais de participation de 125 € TTC.

Je vous remercie de bien vouloir donner votre accord au versement de la somme de 1 000 € TTC à l'organisateur de l'édition 2020 (le Syndicat mixte Atlanpole) et autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires relatifs à cette manifestation.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le compte 6281.

**ADOPTÉE**



**Extrait du Registre des Délibérations**  
**du Comité Syndical**



**SEANCE DU JEUDI 16 JANVIER 2020**

L'an deux mille vingt, le jeudi 16 Janvier à 14 heures, les membres du Comité Syndical, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le Jeudi 9 Janvier 2020 se sont réunis salle de Le Mans Innovation, 57 Boulevard Demorieux au Mans, sous la Présidence d'Olivier BIENCOURT, Président du Syndicat Mixte.

**Sont présents :**

*Olivier BIENCOURT - Patricia CHARTON - Thierry COZIC – Catherine GOUHIER – Claude JEAN - Gilles JOSSELIN - Jean-Marc LAFFAY – Dominique LE MENER - Didier REVEAU – Véronique RIVRON - Jean-François SOULARD.*

**Absents et excusés :**

*Anne BEAUCHEF - Alexis BRAUD - Vanessa CHARBONNEAU - Patrick DESMAZIERES - Gilles LEPROUST - Noël PEYRAMAYOU – Christophe ROUILLON - Olivier SASSO.- Dominique AMIARD.*

**Votes par procurations :**

*Noël PEYRAMAYOU a donné pouvoir à Jean-Marc LAFFAY  
Patrick DESMAZIERES a donné pouvoir à Didier REVEAU*

*M. Claude JEAN* remplit les fonctions de Secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du Jeudi 28 Novembre 2019 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.

Le décompte des voix sur chaque question soumise au vote du Comité Syndical a été effectué conformément à l'article 6 des statuts du Syndicat modifié par arrêté préfectoral du 14 août 2018.